



3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule à moteur, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

La formation théorique comprend des cours thématiques et des tests d'évaluation en ligne (site PREPACODE) et en présentiel à l'auto-école.

Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur) sur le site PREPACODE.

Les horaires sont libres.

Les cours sont interactifs.

- Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;	Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;	Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;	La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;	La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)
Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et de marchandises, chargement) ;	L'Environnement (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).

- Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.
- Des tests d'évaluation
- 16 examens blancs conforme à l'examen du code de la route.
- Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
- Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
- Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
- L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des cours en présentiel de renforcer les besoins.



3.1

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL, À L'AUTO-ÉCOLE AVEC OU SANS ENSEIGNANT EN FONCTION DES DISPONIBILITÉS

L'auto-école propose soit des cours thématiques soit des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions sur chaque thème du Code de la route avec des supports DVD, en fonction des besoins et des demandes.

La formation théorique à l'auto-école est proposée :

- Le lundi de 14H00 et à 19H00
- Du mardi au vendredi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
- Le samedi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage dématérialisé.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent sur parking et/ou en agglomération peu dense puis dense, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences sont organisés au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition, et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

Du lundi au vendredi de 9H00 à 19H00

Le samedi de 9H00 à 16H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi nous vous proposons de prendre minimum 2 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/versailles/ecole-de-conduite-des-chantiers>

Rubrique : « documents utiles ».